



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/25510
1er avril 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 1er AVRIL 1993, ADRESSEE AU PRESIDENT DU
CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE
L'ARMENIE AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Je suis profondément préoccupé par les faits nouveaux dont je dois vous informer, survenus sur le plan militaire à la frontière entre le Haut-Karabakh et la province azerbaïdjanaise de Kelbadjar. Une lettre de M. Hassan Hassanov, Représentant permanent de l'Azerbaïdjan auprès de l'Organisation des Nations Unies, présente une version des faits qui malheureusement revient à accuser l'Arménie d'une agression militaire contre l'Azerbaïdjan. Le Gouvernement arménien est réellement surpris par ces accusations formulées par le Gouvernement azerbaïdjanais.

La réalité des événements qui ont commencé le 23 mars est la suivante. Les forces armées régulières de l'Azerbaïdjan ont lancé une offensive militaire massive en deux points : la région de Mardakert, dans le Haut-Karabakh et le corridor humanitaire de Latchine, à la frontière sud du Haut-Karabakh.

L'objectif principal de cette offensive était la mainmise sur le corridor humanitaire de Latchine, qui est la seule route permettant d'acheminer des secours humanitaires et médicaux à la population civile du Haut-Karabakh. Face à cette offensive, les forces de défense du Haut-Karabakh ont été contraintes de prendre des contre-mesures vigoureuses pour défendre leurs intérêts vitaux.

Les forces armées de la République d'Arménie n'ont pris part à aucune de ces opérations, mais elles demeurent en état d'alerte à leurs positions le long de la frontière entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan.

L'offensive militaire de l'Azerbaïdjan est d'autant plus préoccupante qu'elle a commencé quelques jours après la dernière série d'entretiens de paix, qui se sont déroulés à Genève sous les auspices de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), où la délégation azerbaïdjanaise a pris une position tout à fait négative sur la question du cessez-le-feu dans la région. Elle a en fait enrayé par son comportement à Genève les quelques progrès qui avaient été réalisés à Rome.

Cette démarche politique, à rapprocher de la tentative ratée d'offensive militaire azerbaïdjanaise pour contrôler Latchine et la partie orientale de la province de Mardakert, donne à penser que les autorités de Bakou cherchent encore à résoudre la question du Haut-Karabakh par le recours à la force.

Veillez trouver ci-joint une déclaration du Président du Comité de défense du Haut-Karabakh, M. Robert Kotcharian, qui contient une description détaillée de l'évolution de la situation militaire dans le Haut-Karabakh et alentour.

Je tiens à réaffirmer une fois encore l'attachement de mon gouvernement à la solution pacifique du conflit du Haut-Karabakh et son plein appui au processus de négociation de la CSCE, dans lequel l'Arménie a, je pense, joué un rôle constructif.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de ma lettre ainsi que de la déclaration jointe par M. Kocharian comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent

(Signé) Alexander ARZUMANIAN

Annexe

COMITE D'ETAT POUR LA DEFENSE DE LA REPUBLIQUE DU HAUT-KARABAKH

Déclaration publiée le 31 mars 1993 par le Président du Comité
d'Etat pour la défense de la République du Haut-Karabakh

Le 27 mars 1993, le Comité d'Etat de la défense de la République du Haut-Karabakh a donné aux forces armées de la République l'ordre de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la défense de la population et des frontières du Haut-Karabakh, face aux nouvelles attaques de l'armée azerbaïdjanaise.

Depuis le 20 mars, l'Azerbaïdjan intensifie la guerre contre le Haut-Karabakh, poursuivant sa politique axée sur la recherche d'une solution militaire au problème. L'Azerbaïdjan a lancé des opérations de part et d'autre de la province de Mardakert et du corridor humanitaire de Latchine, conformément à l'esprit du document de la CSCE approuvé à Rome le 1er mars.

L'armée du Haut-Karabakh, agissant en légitime défense, a repoussé les agresseurs de ses frontières et elle doit veiller à ce que l'armée azerbaïdjanaise ne cause pas de nouveaux dégâts sur la frontière occidentale de notre république.

Le Comité d'Etat pour la défense de la République a été informé par ses officiers supérieurs qu'après une première tentative de résistance, l'armée azerbaïdjanaise s'était retirée de la région, qui n'était plus guère habitée par des civils. L'armée du Haut-Karabakh a pour ordres exprès de protéger la vie des civils qui se trouvent encore dans la région et d'assurer la sécurité du passage pour ceux qui souhaitent partir.

Les officiers supérieurs ont également indiqué que la plupart des biens d'équipement ménager emportés par les Azerbaïdjanais des villages qu'ils ont pillés de Mardakert pendant leur occupation du nord du Haut-Karabakh l'an dernier ont été découverts dans la région.

La République du Haut-Karabakh déplore cette nouvelle escalade des combats et en attribue l'entière responsabilité à l'Azerbaïdjan, qui a rejeté la voie de la solution négociée et qui a réussi à faire aboutir à une impasse tout effort de cessez-le-feu actuellement déployé dans le cadre de la CSCE.

Les autorités du Haut-Karabakh placent la sécurité de la population avant toute autre considération et accueillent favorablement toute mesure qui pourrait contribuer à un cessez-le-feu immédiat et inconditionnel sans mettre en danger la sécurité et les vies des habitants de la République.

Le Président du Comité d'état pour la défense
de la République du Haut-Karabakh

(Signé) Robert KOTCHARIAN
